



Cvf - asile

PACTE EUROPEEN – CONSEQUENCES CONCRETES SUR LA PRATIQUE DE L'ASILE

En ligne, via la plateforme Zoom
8 ou 19 juin 2026

Formatrice : Chloé Viel

Niveau et pré-requis :

Adapté à toute personne débutant dans l'accompagnement des demandeurs d'asile devant la CNDA

Durée : 3 heures

Tarif : 95,00€

Objectifs :

- Identifier les évolutions juridiques qui entraîneront une conséquence directe sur la pratique à la CNDA
- S'initier aux nouvelles particularités procédurales
- Maîtriser les nouvelles exigences au fond
- Acquérir une vision globale des autres nouveaux mécanismes européens pour comprendre leur interaction

Moyens pédagogiques :

La méthode pédagogique se veut interactive et adaptable au profil et au niveau des stagiaires. Elle envisage des apports théoriques illustrés de cas concrets pour confronter au mieux les connaissances techniques à la pratique.

La présentation orale est accompagnée de supports numériques qui sont ensuite transmis aux participants par voie dématérialisée.

Modalités d'évaluation :

Un questionnaire ou un cas pratique permettra d'évaluer les connaissances acquises au cours de la session

Chloé VIEL
Conseil et formation en droit d'asile
Contact : 06 88 00 68 17 / cviel.formation@mailo.com
N° SIRET : 904 610 854 00021
N° de déclaration d'activité : 52720247572
N° de certification Qualiopi : 303911-2

Programme :

I – Intro : le cadre, le contexte

- L'articulation des différents règlements entre eux
- Les trois règlements qui affectent directement la pratique devant la CNDA
- Les conséquences incidentes d'autres règlements

II – L'évolution des cas sans examens au fond

- De nouvelles hypothèses sans examens au fond
- L'influence de nouveaux délais sur votre pratique
- Le cas particulier du réexamen

III – Focus

- Être attentif aux aspects qui vont nécessiter des ajustements réglementaires français
- La procédure à la frontière : simple délocalisation de votre pratique ?
- Les garanties nouvelles et leurs conséquences sur les principes prétoriens actuels